



Strasbourg le 31 mai 2013

**CDL-OJ(2013)003ann**  
Or. Engl

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**95<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE**  
**Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista**  
**vendredi 14 juin 2013 (9h00) à**  
**samedi, 15 juin 2013 (13h00)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**Vendredi 14 juin 2013**

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux avis précédents de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2013\)026](#)).

**3. Communication du Secrétariat****4. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Claus von Barnekow, Représentant permanent du Danemark auprès du Conseil de l'Europe, avec l'Ambassadeur Matthew Johnson, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe et avec Monsieur Evan G. Reade, Consul Général, Observateur permanent adjoint des Etats-Unis auprès du Conseil de l'Europe.

**5. Coopération avec l'Assemblée parlementaire**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Mevlüt Çavuşoğlu, ancien Président de l'Assemblée parlementaire, et avec M. Christopher Chope, Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Les avis sur Monaco, « l'ex République yougoslave de Macédoine », l'Ukraine (référendum) ainsi que l'interdiction de la « propagande de l'homosexualité » (voir les points 11, 12, 16 et 18) entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

**6. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Lars O. Molin, Président de la Commission de suivi du Congrès.

**7. Suites données aux avis précédents de la Commission de Venise**

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

- Avis sur la compatibilité de la législation de la République d'Azerbaïdjan relative aux organisations non gouvernementales avec les normes relatives aux droits de l'homme ([CDL-AD\(2011\)035](#)) ;
- Avis sur la pratique de démission en blanc de la fonction de ministre de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ([CDL-AD\(2012\)021](#)) ;
- Avis conjoint sur le code électoral de la Bulgarie ([CDL-AD\(2011\)013](#)) ;

- Avis sur les projets d'amendements à la loi organique sur les juridictions de droit commun de Géorgie ([CDL-AD\(2013\)007](#)) ;
- Avis sur le projet de nouvelle Constitution de l'Islande ([CDL-AD\(2013\)010](#)) ;

Les projets d'avis sur la Bosnie-Herzégovine, la Hongrie, le Monténégro, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et l'Ukraine (les amendements constitutionnels concernant le pouvoir judiciaire et la législation électorale) ainsi que les discussions concernant la Roumanie (voir les points 8, 10, 12, 14, 16 et 20) font suite à des avis précédents adoptés par la Commission concernant ces pays.

## 8. Monténégro

M. Ranko Krivokapic, Président du parlement de Monténégro, informera la Commission de l'avancement de la réforme des dispositions constitutionnelles sur le système judiciaire, suite à l'avis sur deux séries de projets d'amendements aux dispositions constitutionnelles relatives au système judiciaire du Monténégro ([CDL-AD\(2012\)024](#)).

## 9. Azerbaïdjan

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur l'avis sur le projet de loi sur la protection contre la diffamation de l'Azerbaïdjan (voir le document [CDL-REF\(2013\)022](#)).

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 10. Hongrie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Hongrie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)023](#)) sur le quatrième Amendement à la loi fondamentale de la Hongrie ([CDL-REF\(2013\)014](#) et [016](#); voir également les documents [CDL-REF\(2013\)017](#), [018](#) et [019](#)), établi à la demande du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et des autorités hongroises sur la base des observations de M. Grabenwarter, de M. Hoffmann-Riem, de Mme Suchocka, de M. Tuori et de M. Velaers. La Sous-Commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

## 11. Monaco

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les représentants de Monaco et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)022](#)) sur l'équilibre des pouvoirs dans la Constitution et la législation de la Principauté de Monaco ([CDL-REF\(2013\)021](#) et [CDL-REF\(2013\)029](#)), établi à la demande de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la base des observations de M. Scholsem, de M. Sørensen, de M. Trocsanyi et de M. Vermeulen. La Sous-Commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 12. Ukraine

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Leonid Kravchuk, Président, de l'Assemblée constitutionnelle Ukraine, M. Andriy Portnov, Conseiller auprès du Président de l'Ukraine et avec M. Valeriy Pysarenko, Président, Comité pour la politique judiciaire, Verkhovna Rada de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)025](#)) sur les Amendements constitutionnels sur le pouvoir judiciaire de l'Ukraine ([CDL-REF\(2013\)020](#)) établi sur la base des observations de M. Hamilton, de Mme Suchocka, de M. Tanchev et de M. Tuori. La Sous-Commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Oleksandr Lavrynovych, Ministre de la Justice de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)029](#)) sur la loi de l'Ukraine sur le référendum ([CDL-REF\(2013\)015](#)) établi à la demande de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la base des observations de M. Paczolay, de M. Sanchez Navarro et de M. Tuori. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Oleksandr Lavrynovych, Ministre de la Justice de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2013\)019](#)) sur le projet d'amendements à la législation électorale de l'Ukraine ([CDL-REF\(2013\)025](#) et [028](#)) établi sur la base des observations de M. Paczolay et de M. Pilgrim (expert de l'OSCE/BIDDH). Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

## 13. Géorgie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Tea Tsulukiani, Ministre de la Justice de la Géorgie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint par la Commission de Venise et la Direction de la Justice et de la Dignité humaine de la Direction Générale des Droits de l'Homme et l'Etat de Droit (DGI) ([CDL\(2013\)030](#)) sur le projet de loi de la Géorgie sur une Commission d'Etat temporaire sur les erreurs judiciaires ([CDL-REF\(2013\)024](#)), établi sur la base des observations de M. Esanu, de M. Hamilton, de M. Sanchez Navarro et de Mme Kristiansen (experte de la DGI). La Sous-Commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 14. Bosnie-Herzégovine

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Srđan Radulj, Vice-Ministre de la Justice de la Bosnie-Herzégovine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)024](#)) sur le projet de loi sur les cours de la Bosnie-Herzégovine ([CDL-REF\(2013\)023](#)), établi sur la base des observations de Mme Bilkova, de M. Hamilton et de M. Vardzelashvili. La Sous-Commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

## 15. Mexique

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Leonardo Valdés Zurita, Président de l'Institut fédéral électoral du Mexique et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)004](#)) sur la législation électorale du Mexique ([CDL-REF\(2013\)002](#)), établi sur la base des observations de Mme Biglino Campos, de M. Darmanovic et de M.

Tanchev. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

#### **16. « L'ex-République yougoslave de Macédoine »**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2013\)020](#)) sur le Code électoral de « L'ex-République yougoslave de Macédoine » ([CDL-REF\(2013\)013](#)) établi à la demande de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la base des observations de M. Kask et de M. Bisson (expert de l'OSCE/BIDDH). Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 juin 2013.

#### **17. Tunisie**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2013\)027](#)) sur la loi sur la Haute Commission pour les droits de l'homme et des libertés fondamentaux de la Tunisie ([CDL-REF\(2013\)027](#)) établi sur la base des observations de Mme Err, de M. Huseynov, de M. Sørensen et de M. Nowicki (expert de l'OSCE/BIDDH).

La Commission sera informée de l'avancement des travaux de préparation de la nouvelle Constitution.

\*\*\*\*\*

18h45	Bateau de Piazzale Roma (Imbarcadero Casinò en face de l'Hôtel Santa Chiara) au Lido di Venezia
19h45	Dîner à l'Aerostazione Nicelli, Lido di Venezia
22h30	Retour à Venise

#### **Samedi 15 juin 2013**

9h00-11h00	<i>Discussion et adoption des avis Egypte Roumanie Coopération avec l'Amérique latine Coopération avec d'autres pays Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays</i>
------------	---

#### **18. Interdiction de la « propagande de l'homosexualité »**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)028](#)) sur l'interdiction de la « propagande de l'homosexualité » établi à la demande de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la base des observations de Mme Flanagan, de M. Velaers et de M. Djeric.

#### **19. Egypte**

La Commission sera informée des réunions avec les autorités de l'Egypte concernant la rédaction d'une loi sur les ONG qui se sont tenues au Caire les 11-12 mars 2013 et est invitée à prendre note du rapport sur « les normes et la législation relatifs à la liberté d'association et les organisations non-gouvernementales » ([CDL\(2013\)017](#) et [018](#)) établi par M. Paczolay suite à la visite susmentionnée.

## 20. Roumanie

La Commission sera informée des résultats et des conclusions de la Conférence sur le processus de réforme constitutionnelle en Roumanie qui s'est tenue à Bucarest les 8-9 mai 2013.

En outre, la Commission sera informée de la coopération ultérieure dans le processus de réforme constitutionnelle en Roumanie.

## 21. Coopération avec l'Amérique latine

La Commission sera informée des activités prévues en Amérique latine.

## 22. Coopération avec d'autres pays

### *Jordanie*

M. Taher Hikmat, Président de la Cour constitutionnelle de la Jordanie, informera la Commission de la création de la Cour constitutionnelle ainsi que d'une éventuelle coopération avec la Commission dans le domaine de la justice constitutionnelle.

### *Maroc*

La Commission sera informée des activités récentes au Maroc.

## 23. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays

### *Turquie*

La Commission sera informée des développements constitutionnels récents en Turquie.

11h00-11h15	<i>Pause-café</i>
11h15-12h45	<i>Justice constitutionnelle</i>
	<i>Organisation de Conférences</i>
	<i>Etudes et rapports</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i>

## 24. Justice constitutionnelle

Le Président informera la Commission de la préparation du 3e Congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle en vue de la réunion du Bureau de la Conférence mondiale qui se tiendra à Venise le samedi 15 juin 2013 à la suite de la session.

## 25. Conférence internationale sur la réglementation des partis politiques dans les pays du voisinage sud (Bucarest, octobre 2013)

La Commission sera informée de l'avancement de l'organisation d'une Conférence internationale sur la réglementation des partis politiques dans les pays du voisinage sud, qui se tiendra à Bucarest en octobre 2013.

**26. Conférence sur « les normes juridiques européennes et l'étendue du pouvoir discrétionnaire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe » (Erevan, 3-4 juillet 2013)**

La Commission sera informée de l'avancement de l'organisation de la Conférence sur « les normes juridiques européennes et l'étendue du pouvoir discrétionnaire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe » qui se tiendra à Erevan les 3-4 juillet 2013, dans le cadre de la Présidence arménienne du Comité des Ministres.

**27. Etude sur les droits des enfants dans les Constitutions**

La Commission sera informée de l'avancement de la préparation de l'étude sur les droits des enfants dans les Constitutions.

**28. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (13 juin 2013)**

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 13 juin 2013.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Les projets d'avis sur le Mexique et sur l'Ukraine (référendum) et les projets d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur « l'ex République yougoslave de Macédoine » et sur l'Ukraine (Code électoral) sont traités sous les points 12, 15 et 16.

12h45-13h00	Session de clôture
-------------	--------------------

**29. Autres questions**

**30. Dates des prochaines sessions**

Le calendrier des sessions restantes de 2013 est confirmé :

96e session plénière	11-12 octobre 2013
97e session plénière	6-7 décembre 2013

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

La Commission est invitée à confirmer le calendrier des sessions pour l'année 2014 :

98e session plénière	21-22 mars 2014
99e session plénière	20-21 juin 2014
100e session plénière	17-18 octobre 2014
101e session plénière	12-13 décembre 2014

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)